

Am a  
Art. 1  
(3)

Projet de loi n° 6

**Loi édictant la Loi sur le ministère de la Cybersécurité et du  
Numérique et modifiant d'autres dispositions**

**AMENDEMENT**

**ARTICLE 3**

L'article 3 introduit par l'article 1 du projet de loi est modifié par l'ajout, après le neuvième paragraphe, du suivant:

«10° s'assurer que les organismes publics incluent le Standard d'accessibilité des sites Web (SGQRI 008 2.0) dans les contrats adjudgés par appel d'offres public et les contrats conclus de gré à gré, le cas échéant.»

Retiré  
SPR

Projet de loi n° 6

Am 6  
Art. 1  
(5)

**Loi édictant la Loi sur le ministère de la Cybersécurité et du  
Numérique et modifiant d'autres dispositions**

**AMENDEMENT**

**ARTICLE 5**

L'article 5 introduit par l'article 1 du projet de loi est modifié par l'ajout, après le sixième paragraphe, du suivant:

«7° veiller au respect et au maintien des normes propres à assurer que les contenus et les services offerts sur le Web sont compréhensibles, perceptibles, navigables et utilisables par toute personne, peu importe ses incapacités.»

Rejeté  
8PE.